Envoyé en préfecture le 29/07/2026
Reçu en préfecture le 29/07/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260723-092_07_2026-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Guipry Messac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/07/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	23	25

Vote
A l'unanimité
Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 23 Juillet à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Guipry Messac s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. GENDROT Jean-Marc, Adjoint, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17 juillet 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17 juillet 2026.

Présents : M. GENDROT Jean-Marc, Adjoint, DAVID Emilie, DIVET Marcel, FERRIER Marie-Josèphe, LERAY Michel, MAUNY Odile, MENOUX Serge, PITRE Rémi, PLANCHENAULT Thérèse, ROUL Christophe, VOLAND Christian, Mmes : DIVET Chrystèle, GÉRARD Marie LACHUER Maude, LE CORRE Maëla, PENIGUEL Anne-Laure, TRÉMOUREUX Audrey, MM : BOULAIS Marvin, CHEVÉ Pierre-Henri, GIROT Charles-Henry, L'HERNAULT Thimothée, RIVAUX Emmanuel, VENET Clément,

Absent(s) ayant donné procuration : BEAUJOUAN Thierry à M. GENDROT Jean-Marc Mme CHAMPAGNAT Victoria à M. ROUL Christophe,
Absent(s) : Mmes AUBEUX Céline, FOUREL Céline, GUILLOT Sandrine, MERCIER Gaëlle, ALONZO-BOUSQUET Claire, MARTIN Alice, MM : CHEREL Emmanuel, SAULNIER Thomas,

A été nommé(e) secrétaire : M. CHEVÉ Pierre-Henri

092_2026 – Convention de servitude pour l'implantation d'une armoire électrique rue des Grées

Les travaux d'agrandissement de la mairie ont impliqué le déplacement de l'ancienne armoire sur laquelle le bâtiment était raccordé. Une nouvelle armoire de substitution doit donc être installée. A cette fin, une convention doit être signer avec Enedis afin d'autoriser l'installation sur l'emplacement se situant sur la parcelle AB 27 appartenant à la commune.

DELIBERATION

Vu le projet de convention,
Vu le rapport de M. VOLAND, adjoint au maire,

Le conseil municipal est a décidé, à l'unanimité, :

- D'approuver la signature d'une convention de servitude avec Enedis sur la parcelle AB 27 afin d'implanter une armoire électrique ainsi que les canalisations et les câbles nécessaires au raccordement,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que ses éventuels avenants.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Signé par : Jean-Marc GENDROT
Date : 29/07/2026
Qualité : ORDONNATEUR

Envoyé en préfecture le 29/07/2026
Reçu en préfecture le 29/07/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260723-092_07_2026-DE

En mairie, le 24/07/2026
Pour le Maire et par délégation
Le 1er adjoint
Jean-Marc GENDROT